

**Bureau Permanent**  
**Compte-rendu de la séance du 12/05/2022 à Xonville**

Membres du Bureau : 23

Présents : 19

Pouvoirs : 0

Votants : 19

Excusés : 1

Absent : 3

Liste des présents en annexe

**1- Désignation d'un secrétaire de séance et validation du procès-verbal du Bureau Permanent du 31 mars 2022**

Patrick BOLAY est désigné secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

**2- Développement Durable / Plan mobilités**

➤ **Soutien à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique :**

- 9 dossiers présentés pour un montant de subventions de 2 459.10 €
- Soit 5 488.20 € / 6 428.85 € de crédit budgétaire 2022 (en RAR 2021)

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Subvention exceptionnelle à l'Association Single Tracks :**

- Convention de partenariat pour la période 2022-2024 délibéré par bureau du 02/12/2021 :
  - Création circuits VTT, organisation chantier jeune...
  - 500 € de subventions par an

La délibération est adoptée à l'unanimité

**18h10 : arrivée de René CAILLOUX**

➤ **Projet de transfert de la compétence « Création et entretien d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques » :**

Débat – Avis favorable unanime du Bureau Permanent

**3- Développement Durable – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations -Travaux de renaturation du ruisseau La Joyeuse**

| DEPENSES HT                                |           | RECETTES                       |           |
|--|-----------|--------------------------------|-----------|
| Maîtrise d'œuvre et études complémentaires | 37 490 €  | Agence de l'Eau Rhin Meuse 70% | 230 872 € |
| Travaux de renaturation                    | 292 327 € | Autofinancement CCM&M          | 98 945 €  |
| Total                                      | 329 817 € | Total                          | 329 817 € |

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Validant le programme de travaux de renaturation du ruisseau La Joyeuse ;
- Validant la proposition de mission du bureau d'études Atelier des Territoires ;
- Autorisant le Président à engager la procédure de passation du marché public de travaux ;
- Autorisant le Président à signer le marché avec le titulaire ;
- Autorisant le Président à solliciter les financements auprès de l'AERM

**4- Services à la population – Soutien au maintien et au développement de l'offre de soin sur le territoire**

| Axe d'intervention                          | Professionnel de santé  | Montant des dépenses éligibles | Montant de la subvention proposée | Commentaire/remarque   |
|---|---|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| Aide à la modernisation                     | Dr D'ANDREA Diane<br>Médecin généraliste<br>Novéant-sur Moselle | 2 053.80€ TTC                  | 1 437.66€                         |  |
| Aide à la modernisation                     | Mme HERNANDEZ<br>Sophie<br>Infirmière<br>Novéant sur Moselle    | 1 517.98€ TTC                  | 1 062.59€                         | Cabinet partagé avec Mme Drie                                  |
| Aide à l'installation et à la modernisation | Mme DRIE Aurélie<br>orthophoniste<br>Novéant sur Moselle        | 3 996.34€ TTC                  | 1 737.10€                         | Minoration (professionnelle déjà installée à Corny-sur-Moselle |

La délibération est adoptée à l'unanimité

## 5- Attractivité résidentielle - Habitat

### ➤ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

18 250€ de dossiers présentés

La délibération sur l'attribution des aides est adoptée à l'unanimité

### ➤ Convention de mise à disposition de données cartographiques des réseaux publics de distribution d'électricité

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Validant la convention de mise à disposition d'une représentation cartographique des réseaux publics de distribution d'électricité
- Autorisant le Président à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente

## 6- Finances publiques – Reversement dotation Dispositif de Recueil d'Empreinte

La délibération est adoptée à l'unanimité

## 7- Questions diverses

### ➤ Échanges libres – Débats

### ➤ Gestion de la CCM&M – Prochain Bureau Permanent : prochain Bureau Permanent le 02 juin 2022 à 18h00 à la salle Odonis Villa (petite salle) à Onville

La délibération est adoptée à l'unanimité

19h20 : l'ordre du jour est épuisé



**Gilles SOULIER**  
Président de la CCM&M



**Patrick BOLAY**  
Secrétaire de Séance